Evaluation finale du projet de renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières d'Haïti aux changement climatique

Port-au-Prince, 6 décembre 2016



Les Termes de Références de la mission

Le but de l'évaluation finale

- analyser les points forts et les faiblesses de l'exécution du projet
- évaluer la qualité (efficacité et efficience) du projet
- évaluer l'action de l'Equipe de Gestion de Projet (EGP) au regard de la mise en œuvre du projet
- apprécier les impacts du projet au regard des objectifs de départ
- évaluer les résultats obtenus du projet et sa visibilité
- apprécier la synergie entre les indicateurs du cadre logique du projet à ceux du MDE
- évaluer si le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femme
- remettre des recommandations

Le calendrier de la mission d'évaluation

Evaluation finale du projet FEM 3733

- <u>Les 28, 29 et 30 novembre 2016</u>: démarrage de la mission à Port-au-Prince: réunions avec le PNUD, l'EGP, le MDE, l'ambassade du Canada, le CNSA, le CIAT, la BID, la plateforme des ONG
- <u>Le 1^{er} décembre 2016</u>: enquêtes auprès des parties prenantes à Jacmel: Direction départementale de l'Environnement (département du Sud-Est), DINEPA, rencontre avec l'ancien DDE, visites de site à Bossier et de la rivière des Orangers
- <u>Le 2 décembre 2016</u>: enquêtes auprès des parties prenantes à Aquin: Centre d'Interprétation Environnementale, Direction départementale de l'agriculture l'Environnement, et des communes de Cavaillon et Aquin, rencontre avec les parties prenantes (association des femmes à Aquin, site du système d'irrigation à Aquin, visite de la mangrove d'Aquin et d'une bénéficiaire de la reforestation).
- <u>Les 3 et 4 décembre 2016</u>: travail d'analyse des enquêtes de terrain et premières conclusions et préparation de la réunion de restitution, préparation de la réunion de restitution et rédaction de la première version du rapport
- <u>Le 5 décembre 2016</u>: débriefing avec le RRA du PNUD, réunions avec le MEF, ONU Femmes et le CNIGS
- <u>Le 6 décembre 2016</u> : réunion de restitution
- <u>Du 6 au 15 décembre 2016</u> : rédaction du rapport final

Caractéristiques du projet

Evaluation finale du projet FEM 3733

GEF Project ID	3733
Project Type	Full-size Project
Période	Avril 2011 – octobre 2016
Budget (USD)	6,470,000.00
Bailleurs de fonds	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Agence Germanienne pour le Développement International (ACDI)
Agence de mise en œuvre	United Nations Development Programme
Agence d'exécution	Ministère de l' Environnement
GEF Period	GEF - 4
Partenaires	CNIGS, CIAT, DINEPA, CNSA, DPC, MARDNR

Objectif et résultats escomptés

Evaluation finale du projet FEM 3733

Objectif

Renforcer les capacités d'Haïti à intégrer les politiques d'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement local et national.

Résultats escomptés

- Amélioration de la capacité institutionnelle de planification pour répondre à l'augmentation des risques dans les zones côtières.
- Intégration de la gestion des risques climatiques dans les cadres d'investissement humanitaires et de développement.
- Renforcement de la résilience des zones côtières de basse altitude aux nouvelles menaces de changement climatique.
- Institutionnalisation et appropriation des modèles de bonnes pratiques et des leçons apprises des activités du projet.

La méthodologie d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères de base :

- Pertinence
- Efficience
- Efficacité
- Durabilité
- Impact

Thèmes transversaux :

- Egalité de genre
- Environnement et adaptation
- Economie sociale



La visite de terrain à Jacmel et à Aquin

Rencontre avec les organismes présents sur le terrain

- Réunion avec les représentations départementales des institutions nationales partenaires du projet
- Visite des installations dans le domaine de l'adduction d'eau (réservoir de Bossier et système d'irrigation) et rencontre avec les comités locaux de gestion (CAEPA et CGBB) et des associations de femmes bénéficiaires du projet
- Visite du centre d'interprétation environnementale et de la mangrove d'Aquin

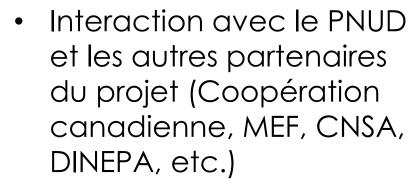


Les enquêtes au niveau central

Entretiens avec de nombreux ministères et des structures gouvernementales







CIAT

Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire





















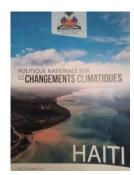


Principaux constats au regard des critères

Pertinence du projet

- Pertinence au regard des préoccupations des <u>communautés côtières</u>. OUI, D'AUTANT PLUS DANS UN CONTEXTE POST-OURAGAN (constats des bénéfices du projet pour limiter la vulnérabilité dans les zones d'intervention)
- 2. Cohérence entre le projet et les <u>politiques et stratégies</u> <u>nationales</u>. OUI, NOTAMMENT AVEC LA FINALISATION DE LA POLITIQUE NATIONALES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (mais aussi de la CPDN de 2015, etc.)
- 3. Cohérence avec les <u>politiques et stratégies des</u> <u>partenaires</u> financiers. **OUI** (notamment avec la BID, le PNUE, l'AMCC, etc.)
- 4. Pertinence des <u>indicateurs de suivi et évaluation</u> du projet pour rendre compte de l'efficacité des actions conduites. **OUI**





Principaux constats au regard des critères

Efficacité et efficience du projet

- Mobilisation dans les délais appropriés des ressources (humaines, matérielles et financières) et taux d'exécution des activités supérieur à 80%
- 2. Activités répondant aux priorités d'adaptation fixées par le PANA dans les départements du Sud et du Sud-Est en se reposant pour leur mise en œuvre sur les représentations départementales des ministères (DDE et DDA) ou des institutions nationales (OREPA Sud), ce qui a contribué une plus grande efficacité.
- 3. Forte implication des bénéficiaires (par exemple avec les CAEPA ou les Comités de gestion des basins versants)
- 4. Pertinence et efficacité des structures de gestion mises en place efficiente : EGP légère et dédiée, et réunions semestrielles du Comité de pilotage



Principaux constats au regard des critères

Durabilité et impacts

- Ancrage institutionnel du projet solide (notamment avec le recrutement avec la DCC de deux cadres initialement financés par le projet, appropriation du site internet, etc.)
- Engagement important des directions départementales mais moindre des communes pour assurer la durabilité du projet. Importance des structures locales comme les CAEPA pour sécuriser l'entretien des installations et voir les impacts perdurer (par exemple pour la chloration de l'eau). Pour les populations nouvellement bénéficiaire de l'eau, acceptation du prix à payer (par exemple Bossier et Sapotille). Durabilité des activités de reforestation et de plantations de mangroves plus difficiles à garantir.
- Impacts positifs du projet mesurés au moment de l'ouragan Matthew (mangrove d'Aquin jouant un rôle tampon dans la protection de la côté et aménagement aux Orangers limitant les inondations à Jacmel).



Recommandations générales provisoires

- Constat : vulnérabilité très importante des populations situées en zones côtières, non seulement dans les départements du Sud et du Sud Est, mais aussi sur l'ensemble du territoire (dont 9 des 10 départements sont côtiers)
 - Capitaliser sur les acquis substantiels du projet, au niveau national comme sur le terrain
 - Envisager une stratégie de mise à l'échelle et de généralisation du projet à l'ensemble du pays
- Constat: le pays, notamment au travers d'activités initiés par le projet, est bien informé des nouvelles sources de financement sur le climat, au premier rang desquelles on peut citer le Fonds Vert pour le Climat
 - > Formuler une note de concept, pour un montant avoisinant les 50 millions USD, afin de généraliser le projet à l'échelle nationale
 - Adopter une stratégie cohérente en terme de lever de financement climatique

Recommandations provisoires

Pour asseoir la durabilité du projet

- Constat : l'ouragan Matthew a parfois provoqué des dégâts qui pourraient mettre à mal les efforts du projet
 - Répertorier les réparations faciles à réaliser (réparation du réservoir du système d'irrigation par exemple)
- Constat : faciliter le passage de témoin
 - Réfléchir à la poursuite du fonctionnement du centre d'interprétation environnementale dans la perspective d'un projet de tourisme durable
 - Rassurer certains bénéficiaires quant à la poursuite de leurs activités
 - Partager les résultats du projet et les leçons apprises

Recommandations provisoires

Pour le Partenaire de mise en œuvre du projet

- Constat : le projet a contribué au renforcement de la DCC et des DDE du Sud et du Sud Est
 - Poursuivre les efforts de capitalisation des acquis du projet (maintenance du site internet, suivi des activités d'adaptation dans les départements, recrutement des experts au sein de la DCC, intégration du climat dans le budget de l'Etat, etc.)
- Constat : le projet a permis de créer une dynamique interministérielle sur la question très transversal du changement climatique
 - Continuer à adopter une approche transversale et interministérielle pour tout nouveau projet d'adaptation aux changements climatiques
- Constat : le projet a contribué de mesurer les enjeux du changement climatique et d'en chiffrer les coûts
 - Adopter une stratégie cohérente de financement, tant au niveau national qu'international, avec le MEF, en profitant des fonds dits readiness du FVC

Recommandations provisoires

Pour le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

- Constat : les besoins d'assistance technique sont encore importants en Haïti car la problématique de lutte contre les changements climatiques reste plus que jamais pertinente
 - Continuer à accompagner le pays, tant pour une aide répondant à des situations d'urgence de type post ouragan, que pour un appui de long-terme
 - Faire bénéficier le pays de l'expérience récente mais déjà importante du PNUD dans la formulation de projets du FVC
- Constat : de plus en plus de partenaires techniques et financiers s'intéressent aux changements climatiques
 - Se concentrer sur les questions d'adaptation plutôt que d'atténuation au vu de la faible empreinte carbone du pays et de sa grande vulnérabilité